

ARRÊTÉ 2025-ÉLE-FSEG-03

PORTANT RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES POUR LES ÉLECTIONS PARTIELLES DES REPRÉSENTANTES ET DES REPRÉSENTANTS DES COLLÈGES A ET B DES PERSONNELS AU CONSEIL DE GESTION DE L'UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE (UFR) DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC),

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des sciences économiques et de gestion ;
- VU** la délibération CA-2025-ÉLECTION-UPEC-65 du Conseil d'administration en date du 3 octobre 2025 par laquelle Madame Karine Bergès a été élue à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** le calendrier électoral pour le renouvellement partiel des représentantes et des représentants des collèges A et B des personnels au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des sciences économiques et de gestion de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** l'arrêté portant modalités d'organisation des élections pour le renouvellement partiel des représentantes et des représentants des collèges A et B des personnels au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des sciences économiques et de gestion de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** l'avis du comité électoral consultatif ;


ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Sont déclarées recevables pour les élections partielles des représentantes et des représentants des collèges A et B des personnels au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des sciences économiques et de gestion de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, organisée le mardi 2 décembre 2025 de 10h00 à 16h00 les candidatures suivantes :

Collèges	A « Professeurs des universités et personnels assimilés »	B « Autres enseignants-chercheurs, des enseignants et personnels assimilés »
Nom des candidats ou nom de la liste	Maria Eugenia SANIN	Coskun CAKAR
Nom des candidats ou nom de la liste		Olivier FERRIER

ARRÊTÉ 2025-ÉLE-FSEG-03

PORTANT RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES POUR LES ÉLECTIONS PARTIELLES DES REPRÉSENTANTES ET DES REPRÉSENTANTS DES COLLÈGES A ET B DES PERSONNELS AU CONSEIL DE GESTION DE L'UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE (UFR) DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage sur les campus de l'Université, ainsi que par une mise en ligne sur la page internet dédiée aux élections sur le site de la composante.

Fait à Créteil, le 18 novembre 2025

La Présidente de l'Université



La Présidente de l'Université
Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Karine Bergès
Karine BERGÈS